Rappel de produit pour des raisons de sécurité

Publication du 09/06/2023

SNC FLOREPI FLOREPI SAS rappelle CHOU CHANTILLY 90G (DECONGELE)



- Noms des modèles ou références concernés : **CHOU CHANTILLY 90G**
- Marque : **Sans marque**
- **GTIN 3660133006170 Lot Lot: 0811052355 Date de durabilité minimale 07/11/2024**
- Conditionnements : **Blister plastique contenant un chou chantilly 90g ou vendu en vrac**
- Date début/fin de commercialisation : **du 11/05/2023 au 02/06/2023**
- Température de conservation : **Produit à conserver au réfrigérateur**
- Informations complémentaires : **CHOU CHANTILLY 90G**
- Zone géographique de vente : **France entière**
- Distributeurs : **Leclerc, Aux délices d'Alata, Didier distribution**

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : **Détection de listeria**
- Risques encourus par le consommateur : **Listeria monocytogenes (agent responsable de la listériose)**

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : **Ne plus consommer, Rapporter le produit au point de vente.**
- Préconisation sanitaire :
 Les personnes qui auraient consommé les « produits » mentionnés ci-dessus et qui présenteraient de la fièvre, isolée ou accompagnée de maux de tête, et des courbatures, sont invitées à consulter leur médecin traitant en lui signalant cette consommation. Des formes graves avec des complications neurologiques et des atteintes maternelles ou fœtales chez la femme enceinte peuvent également parfois survenir. Les femmes enceintes ainsi que les personnes immunodéprimées et les personnes âgées doivent être particulièrement attentives à ces symptômes. La listériose est une maladie qui peut être grave et dont le délai d'incubation peut aller jusqu'à huit semaines.

RECOURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : **Autre (voir informations complémentaires).**
- Date de fin de la procédure de rappel : **lundi 19 juin 2023**

CONTACT

- Numéro de contact : **0323257948**

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

https://rappel.conso.gouv.fr

Le site des alertes de produits dangereux

FAITES PASSER LE MESSAGE :
Informez vos parents et amis de ce rappel !
Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre